

voir royal pour rappeler au respect des lois toute une partie de la France, qui avait profité des guerres civiles et religieuses pour s'y soustraire impunément.

Du reste, après les Grands jours de Lyon, l'autorité du roi s'affirmant d'une façon plus définitive, ces assemblées perdirent de plus en plus leur raison d'être, car l'exécution des lois devenait moins difficile. Ces cours de justice se tinrent encore à Poitiers en 1634, pour apaiser les troubles religieux et politiques du Centre et du Midi de la France, et en 1665 à Clermont. Ces Grands jours d'Auvergne, racontés par Fléchier (1), eurent pour objet de réprimer la turbulence des seigneurs et les derniers soubresauts de l'anarchie féodale, dont la Fronde fut l'ultime tentative. Puis l'institution tomba en décadence ; les derniers Grands jours qu'on puisse citer sont ceux du Puy, en 1666-67, et de Poitiers en 1688.

Cette juridiction extraordinaire qui avait préparé l'unité nationale en imposant le respect des lois établies, disparut avec la ruine définitive de la féodalité et l'abdication de la noblesse entre les mains royales (2).

Mathieu VARILLE.



(1). Cf., *Mémoires de Flechier sur les Grands jours d'Auvergne en 1665*. Paris, L. Hachette et C^{ie}, 1862. Cet ouvrage contient une étude de Sainte-Beuve et un appendice de Chéruel qui constituent la meilleure documentation sur la question.

(2). Dans tous les textes qui ont été cités, au cours de cette étude, l'orthographe souvent très fantaisiste a été respectée. Les noms propres ont été reproduits tels que le copiste les avait écrits. Nous proposerions cependant quelques variantes ou corrections pour les noms cités dans l'affaire des marchands lyonnais, qui vint au rôle le 26 septembre 1596 :

Georges Jollicoffre doit être *Sollicoffre*, dont il y eut à Lyon toute une dynastie de marchands dans la seconde moitié du xvi^e siècle. V. N. Rondot, *les Protestants à Lyon*. Lyon, Mougin-Rusand, 1891.

Capon et *Caponi*, pour *Capponi* famille noble de Toscane qui était venue s'installer à Lyon au xvi^e siècle pour y faire du commerce.

Bonnisi, pour *Bonvisi* ou *Bonvixi*, de Lucques.